

PRET DE MATERIEL AUX ASSOCIATIONS

A DEPOSER 15 JOURS MINIMUM AVANT LA MANIFESTATION

DEMANDE RECEPTIONNEE EN MAIRIE LE/...../.....

ASSOCIATION (nom) :.....

Président(e) :.....

Demande émanant de M. ou Mme :.....

Tél. :..... email :.....

Pour manifestation du...../...../.....

Nature (exposition, repas,).....

Jour d'emprunt :...../...../..... Jour de retour :...../...../.....

Matériel souhaité :

TABLES (nombre) :..... **CHAISES** (nombre).....

BARRIERES (nombre).....

Lieu de livraison : (adresse à Eygalières)

Besoin d'un chauffeur et du véhicule municipal pour transport de matériel

OUI

NON

CONDITIONS DE PRET

Après acceptation, **contacter M. Franck PELISSIER.** (06 83 14 50 34).

Déposer un chèque de caution de 150 €, à l'ordre du Trésor Public, lorsque le matériel vous sera remis, il vous sera rendu quelques jours après retour du matériel, **qui doit être propre et en bon état.**

Toute pièce manquante ou détériorée sera payée par l'Association.

La commune décline toute responsabilité en cas d'accident ou de problèmes résultant de l'utilisation ou du stockage de ce matériel.

Ce prêt est destiné pour les activités de l'Association exclusivement, pas pour des besoins personnels.

J' Accepte les conditions fixées ci-dessus.

Date et signature :